

CR conseil d'école primaire n° 2 - 13/03/2018

Présents :

Mme Marsa, Inspectrice de l'Education Nationale

Mairie :

Monsieur Hélaudais, adjoint aux affaires scolaires

Madame Douté-Bouton (excusée), Maire de Plélan-le-Grand

Enseignants :

Madame Even CP – Directrice de l'école et Présidente du conseil

Madame Boutet- Lefèvre CP, CM1/CM2 complément de service de Mmes Even et Lelièvre

Madame Dupré-Hervieu CM2

Madame Négrel CM1

Madame Le Tarnec CP

Madame Denis CE1

Madame Fontaine CE1-CE2

Madame Marsille CE2

Madame Lelièvre CM1-CM2

Représentants des Parents d'Élèves (RPE) :

Madame Choneau-Le Rhun

Madame Poirier

Monsieur Weber

Madame Aumand

Madame Gautier

Madame Goolaerts

Madame Cadieu

Monsieur Guénaf

1) Carte scolaire :

L'estimation des effectifs prévisionnels N+1, menée par Mmes Even et Launay, directrices respectivement de l'école primaire et de l'école maternelle, a montré une baisse sensible des effectifs pour la rentrée 2018. Sur la base de ces estimations, l'académie décide des ouvertures et fermetures pour l'année suivante.

Mme Marsa, Inspectrice de l'Education Nationale, indique que la fermeture d'une classe a été actée pour la rentrée 2018, ce qui provoquera donc le retrait de la classe mobile. En complément, Mme Marsa précise qu'au vu des priorisations réalisées au niveau de l'académie, un retrait a été décidé pour l'école élémentaire de Plélan le Grand.

La baisse des effectifs a plusieurs origines :

- Démographique : l'école privée a également fermé une classe l'année dernière.
- Déménagements : l'année dernière, plusieurs familles d'enfants de GS ont changé de commune.
- Choix de certains parents d'orienter leurs enfants vers l'école privée.

Mme Even indique que Mme Dupré-Hervieu ayant eu le plaisir de voir sa demande de mutation acceptée, aucun départ ne sera contraint.

Mr Hélaudais précise que les projections démographiques laissent penser qu'une légère hausse des effectifs sera probable pour les années suivantes.

1) Porte ouverte (13 Mars 2018) :

La porte ouverte concernait les familles et élèves de l'école élémentaire et les familles et élèves de Grande Section de l'école maternelle.

Mr Hélaudais précise que l'horaire, 16h30 – 18h30 en semaine, était une première. Auparavant, la porte ouverte était organisée le samedi matin. Un bilan sera dressé en vue des prochaines portes ouvertes.

2) Dossier piscine :

A partir du jeudi 5 avril, les 2 classes de CP se rendront une fois par semaine à la piscine Océalia de Montfort sur Meu

Un nombre conséquent de parents agréés sur l'école, mais peu en CP. Mme Even indique que le risque de manquer d'accompagnants est minime, le concours des parents disposant d'un agrément étant en général suffisant.

Mme Marsa rappelle le cadre des activités aquatiques, visant à obtenir une attestation de « savoir nager ». Celle-ci concerne les élèves de cycle 2 : CP, CE1, CE2. Elle indique également les avoir validées, sur la base du projet pédagogique présenté par l'équipe enseignante, et qu'il s'agit d'un droit pour les élèves.

Du fait de travaux jusqu'en décembre à la piscine de Montfort sur Meu, 2 créneaux seulement ont été accordés à l'école primaire de Plélan Le Grand, au lieu de 4 les années précédentes.

Les séances et le transport sont financés intégralement par la commune.

Mr Hélaudais indique que des créneaux seront disponibles à la piscine de Plélan le Grand à partir du 4 Juin, un Maître-Nageur Sauveteur ayant été recruté. Mme Marsa incite fortement l'équipe enseignante de se rapprocher Mme Masure, la conseillère pédagogique, et précise qu'il faudrait cibler les élèves de CE1 et CE2 en priorité.

3) Budget et subvention Municipale :

Convention finance ce mardi 13 Mars, pour décider du budget de fonctionnement et de l'investissement.

NB : les chiffres ci-dessous seront soumis à validation lors de ce comité.

→ **Attendre le 23 Mars pour diffusion du CR.**

- Budget fonctionnement : 6000 €. → Identique à l'année passée.
- Subvention voyage avec nuitées et sorties sans nuitée : 4159€. → Légère baisse car moins de nuitées demandées.
- Subvention pour un abonnement média : 150€
- Budget investissement : en cours de discussion, devrait être proche de celui de l'année dernière.

Départ de Mme Marsa à 19h25.

1) Règlement scolaire :

Mme EVEN souhaite revenir sur plusieurs points du règlement :

- Certains parents anticipent leur départ en vacances sur la période scolaire, notamment au second semestre, pour les vacances au ski.
Dans ce cas, les parents se doivent d'assumer seul l'éducation scolaire de leurs enfants, sans exiger des enseignants le travail à faire pendant cette absence anticipée.
- De plus en plus d'absences ne sont pas annoncées par les parents. Exemple : une absence de plus d'une semaine en CM2, qui a inquiété l'équipe enseignante.
- Cette année, de nombreux retours anticipés d'enfants malades ont été déplorés, ce qui a été très compliqué à gérer pour l'équipe enseignante, qui du coup a été malade par la suite.

1) Point sur les projets :

CP :

- A partir du 5 Avril : séance hebdomadaire de Piscine à Montfort sur Meu.
- Le Jeudi 24 Mai : sortie cinéma, sur la base d'une par trimestre.
- Le mardi 19 Juin : visite d'un village du 19ème siècle, à Poulfétan.
- Le 28 Juin : spectacle dans le cadre du projet musique sur le thème de l'eau.

CE1 :

- Sortie en janvier sur le thème des contes et du Théâtre, représentation donnée le 28 juin à la salle des fêtes de plélan.
- Ont été 2 jours de suite à Concoret – atelier de travail sur la voix et le corps – travail de scénettes.

- Projet avec le cycle 3 de la création d'une sonatine avec la troupe de la Ronde Bleue, autour du thème de la paix et du Japon.
- Ateliers de peinture à la médiathèque.
- Cinéma 2 fois.

Projet Cycle 3 :

- Sonate : Spectacle avec la troupe la Ronde Bleue.
Partition graphique, sonore, poèmes japonais Haïku, représentation prévue au cinéma, date du 30 Mars à valider, sans accès aux familles, car problème de coûts et de places.
- Le 18 Mai : projet Puy Du fou. (concerne les CE1-CE2, CE2, CM1, CM2)

CE2/CM1:

- Etangs d'art
- Souhait de déplacement aux Champs libres ou aux Beaux-Arts, mais impossible de les joindre au téléphone à date.

CM1 :

Projet de sculpture monumentale : visite d'un forgeron pour élaborer la sculpture, en métal, 3m de haut, sera posée au jardin des bambous, sur la route du Thélin.

Les élèves participeront, en forgeant à froid dans l'enceinte de l'école.

Sera fabriquée lors d'un week-end, par l'association « hispa me bro », libre accès pour voir la création de l'œuvre. Les travaux des élèves y seront intégrés par les personnes de l'association.

CM1, CM1-CM2 et CM2 :

Projet sonatine : bande son avec percussion, les morceaux créés par les 3 classes seront mis bout à bout, les plus grands ont écrit une chanson, mise en musique par les plus jeunes.

Cinéma le 1^{er} juin pour le cycle 3 (Ma vie de courgette)

CM2 : attestation avec la gendarmerie, théorique et pratique

Visite collège de Guer le 13 Avril avec les CM2.

Evaluation anglais A1 par les CM2, évaluations académique. Résultats communiqués au collège.

22 Juin : spectacle pour les parents des élèves de Mme Dupré autour du petit chaperon rouge.

Programme sur l'alimentation, avec la Ligue contre le cancer, tableau sur un repas équilibré.

Balade autour de la Motte Salomon (féodale) (à valider).

Projets en collaboration avec l'amicale laïque :

- Art visuel sur le moyen âge pour le carnaval
- Fête de l'école

Questions des RPE :

Questions pour l'équipe scolaire :

- Problème d'ouverture récurrente constatée de la porte d'entrée sur le temps scolaire : l'équipe enseignante indique qu'une partie de la porte se disloque, donc parfois elles ne parviennent pas à la fermer.
- Distribution des papiers : constat que la diffusion des papiers n'était pas faite simultanément sur toutes les classes, et apparemment, beaucoup de familles indiquent ne pas recevoir tous les papiers.
Mme Even indique que les tas sont préparés pour chaque enseignante, par la municipalité et idem pour l'amicale laïque. Malgré cela, il y a des couacs.
Les RPE demandent s'il est possible de privilégier une distribution sur l'ensemble des élèves, et non plus seulement les aînés des fratries.
- Compte-rendu du conseil d'école : diffusé sur le site web de l'école, pas par papier. Les RPE demandent s'il est possible de l'imprimer pour le remettre aux familles.
- Diffusion papier du règlement intérieur : les RPE demandent à diffuser les CR au format papier.
- Organisation de la surveillance des élèves pendant la récréation. 2 enseignantes sont en permanence présentes dans la cour. Les élèves en ayant besoin, peuvent les interpeller facilement.
- Les RPE font part de problèmes remontés par plusieurs parents à propos de jeux dangereux au moment de la récréation, tel que le jeu du foulard, et de problèmes remontés par des enfants ayant été chahutés par des plus grands, en toute impunité. Les RPE indiquent que certains grands connaissent les angles morts sur la cour, et savent contourner l'attention des enseignantes.
L'équipe enseignante est étonnée, mais indique que des travaux dédiés ont été réalisés en classe par les grands, par écrits. Malgré le risque d'informer certains élèves sur des jeux dangereux dont ils n'avaient pas connaissance, les RPE demandent s'il est possible de

d'avantage évoquer ces sujets en classe, et indiquent que certains intervenants extérieurs peuvent être sollicités si besoin. Les RPE précisent avoir constaté un retour positif du « message clair » au travers des enfants et des parents.

Mme EVEN indique être en formation prévention sécurité 2j prochainement.

- Horaire de sortie à midi : Mme Négrel précise savoir que son horloge est cassée depuis la rentrée, et qu'elle déborde donc parfois sans s'en rendre compte.
- Sortie des élèves le midi : sujet complexe, géré au cas par cas par l'équipe enseignante et par les équipes périscolaires. Parfois les parents sont contactés par l'une des enseignantes s'apercevant, en quittant l'école, de la présence d'un élève déjà pris en charge par sa famille à cette heure habituellement. Le message donné/à donner aux enfants dont les parents n'arrivent pas à l'heure, contrairement à ce qui était prévu, est de sonner à l'école ; en effet, il y a très peu de midi où aucune enseignante n'est présente. Monsieur Hélaudais précise qu'aucune des solutions mises en place à un moment donné n'a donné entière satisfaction, certains parents ayant reproché aux équipes périscolaires d'avoir emmené leurs enfants à la cantine avec les autres élèves, quand d'autres ont reproché le contraire....
- Exercice incendie et intrusion : 2 autres exercices prévus, en collaboration avec les services techniques et la gendarmerie.
- Photos individuelles : non souhaitées par l'équipe enseignante, car fait perdre une matinée entière de travail, et ne rapporte pas d'argent à l'école. Mme EVEN précise que l'équipe de la maternelle vient chercher les aînés pour réaliser les photos avec les petits, ce qui globalement fait perdre également beaucoup de temps scolaire sur une matinée.
- Présence d'enfants dans les couloirs pendant le temps scolaire : à l'heure actuelle, les classes sont trop petites pour accueillir dans de bonnes conditions les élèves d'une autre classe lorsqu'une enseignante est absente et non remplacée. Les enseignantes indiquent donner la priorité aux élèves de leur classe dans ce cas, et qu'il n'est pas simple de donner du travail et accompagner les enfants d'une autre classe. L'école primaire disposant de 8 classes à cette date, elle n'est pas prioritaire dans l'attribution des remplaçants, et cela représente beaucoup d'élèves au vu de la taille des locaux.

Questions vers la mairie :

- Déplacement de la boîte aux lettres des RPE : les RPE demande à regrouper les boîtes à l'extérieur, afin d'éviter les erreurs des parents. Mr Hélaudais indique que cela sera fait.
- Nettoyage des toilettes de l'école le midi : pas possible malheureusement indique Mr Hélaudais, car l'ensemble du personnel disponible est réquisitionné de 11h30 à 14h30 pour

le restaurant scolaire. Les RPE déplorent que beaucoup d'enfants privilégie l'attente du retour à la maison, arguant de l'état des toilettes et pour certains des problèmes pour fermer la porte des toilettes. Mme EVEN indique rappeler régulièrement aux élèves qu'ils peuvent se rendre aux toilettes à l'intérieur des locaux pendant le temps scolaire, car les toilettes sont plus propres.

- Anticipation des coûts de garderie : question posée sur le calcul du quotient projeté pour élaborer les tarifs : Mr Hélaudais indique que les éléments sont disponibles sur le portail famille.

Question complémentaire sur les documents à fournir : assurance, avis d'imposition. Les RPE déplorent qu'ils ne soient pas demandés de manière systématique, alors que les situations peuvent changer. En effet, le document de primo-inscription précise les tarifs, mais les documents finaux ne les rappellent pas. Mr Hélaudais prend l'action de faire ajouter les justificatifs à fournir sur toutes les fiches d'inscription, et que le tarif A est appliqué pour les non plélanais.

Mr Hélaudais indique qu'en cas de changement de situation professionnelle ou familiale, il faut appeler le service périscolaire dès que possible.

- Question sur les modalités de changement de mode de facturation pour la garderie (forfait vs journalier) : certains parents ont un emploi du temps très variable, comme ceux travaillant en tant qu'intérimaire par exemple, et doivent ainsi régulièrement basculer d'une tarification suivant un forfait mensuel à une tarification à la journée.

Mr Hélaudais indique que certains changements, liés à une activité professionnelle difficilement anticipable, sont compréhensibles. Il convient dans ce cas d'appeler la mairie ou de poster un message sur le site de la mairie.

Mr Hélaudais précise qu'il est même possible d'effectuer un changement de mode de tarification en cours de mois si les parents sont confrontés à une reprise ou un arrêt d'activité inopiné. Une fois le mois échu, si les parents n'ont pas pris contact avec la mairie, et que l'équipe de la mairie ne s'en est pas aperçue, le changement n'est malheureusement plus possible, et la tarification peut dans ce cas dépasser le forfait mensuel.

Divers : le dernier conseil d'école est reporté au 5 juin, car l'équipe enseignante sera en formation le 29 Mai.

Les secrétaires :

M. Guénaf pour les RPE et Mme Dupré-Hervieu pour l'équipe enseignante.